

TERRITOIRES À CONCENTRATION DE DÉFAVORISATION MATÉRIELLE ET SOCIALE ET INÉGALITÉS ENTRE LES SECTEURS DE LA MRC DE D'AUTRAY



INTRODUCTION

PAR
BERNARD-SIMON LECLERC
SERVICE DE SURVEILLANCE, RECHERCHE ET ÉVALUATION

Le Québec a connu au cours des dernières années une mobilisation animée autour de la question de la lutte à la pauvreté et à l'exclusion sociale. En ce sens, le gouvernement du Québec a rendu public, en avril 2004, le *Plan d'action gouvernemental en matière de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale. Concilier liberté et justice sociale : un défi pour l'avenir*. Les mesures à mettre en place énoncées dans le document s'inscrivent dans le sillage des dispositions de la *Loi visant à lutter contre la pauvreté et l'exclusion sociale* adoptée plus tôt, en décembre 2002.

L'élargissement du concept de santé à des notions plus positives ainsi que les changements quant à la façon même d'appréhender les facteurs qui la conditionnent ne sont pas étrangers à cette prise de conscience. La nouvelle perspective de la santé envisagée comme une ressource de la vie quotidienne intègre aux interventions visant directement les individus des actions de modification de l'environnement physique, économique et social. Elle invite au partage des responsabilités à l'égard du maintien et de l'amélioration de l'état de santé et de bien-être de la population et convie du coup les personnes, les familles et les communautés environnantes ainsi que les acteurs de la santé et des autres secteurs de la société à l'engagement concerté. Le *Programme national de santé publique 2003–2012* précise à cet égard la contribution du réseau de la santé et des services sociaux à l'engagement collectif en faveur de l'amélioration de l'état de santé de la population ainsi qu'à la réduction des inégalités sociales en matière de santé et de bien-être.

Lanaudière est une région riche de sa mobilisation et de la qualité de sa concertation en matière de participation des individus et des organismes de la communauté à la réduction de problématiques sociales. La Table des partenaires du développement social de Lanaudière, créée dès mai 1999, et ses six comités locaux de développement social mis en place un an plus tôt en témoignent. Qui plus est, la Direction de santé publique



et d'évaluation de l'Agence de la santé et des services sociaux de Lanaudière met le développement des communautés au cœur de son *Plan d'action régional de santé publique 2004–2007*, adopté en décembre 2003, et encourage son personnel à œuvrer dans cette voie.

Dans le cadre de son mandat de surveillance de la santé qui vise à soutenir les décideurs, les intervenants de santé et les acteurs des différents secteurs de la société dans la connaissance et l'analyse de leur milieu ainsi que dans l'élaboration de projets d'action sanitaire et sociale, le Service de surveillance, recherche et évaluation de la Direction de santé publique et d'évaluation de l'Agence de Lanaudière présente *Territoires à concentration de défavorisation matérielle et sociale et inégalités entre les secteurs de la MRC de D'Autray*. Ce fascicule fournit une version locale et valide de l'indice de défavorisation matérielle et sociale de *Pampalon*, du nom de son principal concepteur, lorsque celle-ci est exprimée exclusivement par rapport aux personnes qui résident sur le territoire de la MRC de D'Autray. Il décrit les caractéristiques socioéconomiques de la population et permet la localisation fine des secteurs où vivent des personnes, des familles et des collectivités moins nanties.

INDICE DE DÉFAVORISATION

L'indice revêt deux dimensions : l'une, matérielle, reflète la privation de biens et de commodités de la vie courante – et se rapproche du concept de pauvreté tel qu'on le conçoit traditionnellement ; l'autre, sociale, renvoie à la fragilité du réseau social et à l'isolement des personnes, et ce, du noyau familial jusqu'à la communauté. Techniquement, l'indice regroupe six indicateurs tirés du recensement canadien de 2001¹⁻⁴. Ils concernent les personnes de 15 ans et plus, à l'exception de la proportion de familles monoparentales.

Composante matérielle	Composante sociale
Proportion de gens sans diplôme d'études secondaires	Proportion de gens séparés, divorcés ou veufs
Revenu personnel moyen	Proportion de familles monoparentales
Proportion de gens occupant un emploi	Proportion de personnes vivant seules

Mesure territoriale

L'indice est une mesure territoriale et non une mesure directe d'ordre individuel. De fait, il constitue un agrégé des caractéristiques individuelles des résidents d'un secteur. Il représente donc davantage l'aspect socioéconomique du milieu immédiat de l'individu que sa situation socioéconomique propre.

Mesure absolue, mesure relative

La défavorisation, au même titre que la pauvreté, peut être exprimée en termes absolus ou relatifs. Le seuil de pauvreté fixé par le professeur Sarlo de l'Institut Fraser de Vancouver est un exemple de seuil absolu^{5,6} : les gens sont pauvres s'ils ne peuvent subvenir à leurs « besoins essentiels ». Sa mesure des besoins repose sur le coût d'un panier de consommation et de services comprenant nourriture, habillement, logement,



hygiène personnelle, soins de santé, transport et téléphone. Le Conseil canadien de développement social ainsi que l'Organisation de coopération et de développement économique (OCDE) sont plutôt en faveur d'une définition relative de la pauvreté⁷. Selon leurs porte-parole, il faut considérer le concept de pauvreté non pas comme la privation des besoins absolument essentiels, mais comme l'exclusion du mode de vie, des ressources, des possibilités et des sources de bien-être auxquels les autres ont largement accès dans la même société. C'est ce qu'ont fait Pampalon et Raymond en créant leur indice de défavorisation. Ils définissent en effet cette dernière comme un « état observable et démontrable de désavantage relatif face à la communauté locale ou à l'ensemble de la société à laquelle appartient l'individu, la famille ou le groupe ».

Notion de calibrage

Le présent ouvrage s'inscrit dans une série de tableaux de bord du même genre qui explore la défavorisation selon différents calibrages et différents territoires de la région de Lanaudière^{8,9}. La mesure relative qui y est exprimée identifie les écarts existant entre les mieux nantis d'un territoire donné et ceux qui le sont moins. Ces documents ont en commun de localiser géographiquement le cinquième le plus défavorisé de la population. Ce qui varie cependant d'un document à l'autre est le calibrage ou, pour dire les choses autrement, la population de référence à laquelle sont comparées les personnes, les familles et les communautés qui y résident. Il peut s'agir de l'ensemble des résidents de la province ou encore de ceux d'une région sociosanitaire, d'un réseau local de services ou d'une MRC.

Mise en garde

Le choix de l'unité territoriale utilisée pour le calibrage conditionne l'interprétation de la valeur de l'indice. Le calibrage à l'échelle de la MRC de D'Autray mène à une meilleure répartition de la population à l'intérieur du territoire en question. Cette façon de faire invalide toutefois toute comparaison des valeurs de la MRC avec une autre. À moins d'indications contraires, les valeurs de défavorisation rendues publiques dans *Territoires à concentration de défavorisation matérielle et sociale et inégalités entre les secteurs de la MRC de D'Autray* n'ont de sens que pour le territoire de la MRC de D'Autray et les municipalités qu'elle englobe.

MRC DE D'AUTRAY

La défavorisation

La MRC comprend 54 aires de diffusion (appelées ensuite *secteurs* dans le document). Ses secteurs comptent en moyenne 707 personnes (minimum 141, maximum 1 736) et correspondent, grosso modo, à un ou à quelques pâtés de maisons avoisinants, en milieu urbain, et à une fraction de village, en milieu rural. Il s'agit de la plus petite unité territoriale pour laquelle Statistique Canada produit des données de recensement. La localisation exacte des différents secteurs est présentée à la figure 1 et dans l'encart.

Pour chacune des dimensions de la défavorisation – matérielle et sociale –, la population a d'abord été répartie en quintiles (groupe de 20 %), du plus favorisé (quintile 1) au plus défavorisé (quintile 5). Le premier quintile représente le cinquième de la population



de la MRC le mieux nanti, tandis que le dernier quintile désigne le cinquième le plus défavorisé. Ces mêmes groupes sont croisés pour former une grille de 25 cellules de manière à distinguer la population la plus défavorisée simultanément quant à l'une et l'autre dimension (quintiles 5 et 5), celle qui l'est la moins (quintiles 1 et 1) et celles occupant différentes positions entre ces extrêmes.

La MRC de D'Autray par rapport à elle-même

Cette section présente la distribution de la défavorisation sur le territoire de la MRC de D'Autray selon le calibrage fait à cette échelle locale (tableau 1). Le cinquième de la population de la MRC le plus défavorisé sur le plan matériel touche 7 551 individus répartis dans quatorze secteurs. D'un autre côté, le cinquième qui l'est le plus sur le plan social en affecte 6 418, distribués dans neuf secteurs. Les deux formes de défavorisation coexistent chez 4,4 % de la population de trois secteurs, soit pour 1 665 personnes. Alors que, par définition du calibrage, 20% de la population de la MRC de D'Autray est considérée désavantagée matériellement, c'est autant que 86,2 % de celle de la municipalité de Saint-Gabriel-de-Brandon, 57,1 % de celle de Mandeville, 44,1 % de celle de Saint-Norbert et 31,3 % de celle de Saint-Barthélemy qui est catégorisée de la sorte. La défavorisation sociale sur le territoire de la municipalité de Berthierville atteint 55,7 % alors que celle de Mandeville culmine à 66,6 %, comparativement à la moyenne de 20 % pour l'ensemble de la MRC.

Tableau 1

Défavorisation		Sociale					Population	
Matérielle		Quintile 1	Quintile 2	Quintile 3	Quintile 4	Quintile 5		
		N	N	N	N	N	N	%
Quintile 1		2 876	2 318	786	2 280	356	8 616	22,6
Quintile 2		2 074	2 041	585	2 441	0	7 141	18,7
Quintile 3		1 510	1 296	1 665	2 101	1 175	7 747	20,3
Quintile 4		158	1 222	1 725	788	3 222	7 115	18,6
Quintile 5		1 311	822	2 718	1 035	1 665	7 551	19,8
Population	N	7 929	7 699	7 479	8 645	6 418	38 170	
	%	20,8	20,2	19,6	22,6	16,8	100,0	

Une visualisation cartographique laisse très bien apercevoir les inégalités entre les municipalités et à l'intérieur même des municipalités de la MRC (figure 4). Elle circonscrit avec grande précision les secteurs défavorisés tant sous l'angle matériel que social, marqués de teintes pourpre et lilas, cependant que les conditions d'existence s'avèrent nettement plus positives dans les secteurs favorisés, colorés en vert foncé et en vert tendre. Les défavorisations matérielle et sociale ne se superposent pas forcément : la MRC enclave des milieux défavorisés quant à l'une ou à l'autre des formes seulement. Les tons de rouge indiquent une forte défavorisation surtout matérielle et les tons de bleu, une forte défavorisation surtout sociale. Un zoom sur les grandes agglomérations de la MRC fait ressortir les nombreuses disparités, illustrées par autant de couleurs (encart). Il révèle la présence de contrastes saillants et montre que des communautés se situant aux extrêmes de l'échelle sociale se retrouvent à quelques rues près.



Les valeurs de l'indice reflètent d'importants contrastes socioéconomiques sur le territoire de la MRC de D'Autray. À cet égard, on aura garde de confondre le phénomène de la défavorisation étudié avec l'indice ou avec les étiquettes *matérielle* et *sociale* qu'il arbore. En effet, aussi judicieux que soit l'éclairage apporté par l'indice, l'utilisateur ne saurait perdre de vue que la défavorisation de forme matérielle traduit essentiellement la présence de faibles niveaux de scolarité, d'emploi et de revenu, alors que la forme sociale témoigne plutôt de différences plus marquées quant à l'état matrimonial, au fait de vivre seul ou en famille monoparentale. Les valeurs rapportées (à l'exception de celles pour la proportion de familles monoparentales) ont été corrigées pour la variation de la structure par âge et sexe de la population entre les secteurs. Cet ajustement permet d'effectuer des comparaisons géographiques en neutralisant l'effet relié à ces caractéristiques.

Tableau 2

Défavorisation	Profil socioéconomique					
	Scolarité	Emploi	Revenu moyen	Personnes vivant seules	Séparés/divorcés/veufs	Familles monoparentales
	%	%	\$	%	%	%
Matérielle						
Quintile 1	35,4	63,0	24 615	7,3	14,5	9,9
Quintile 2	40,8	60,4	22 297	7,6	14,1	13,7
Quintile 3	40,0	54,2	20 833	10,8	15,9	14,4
Quintile 4	47,8	56,3	18 785	10,4	16,3	21,9
Quintile 5	50,5	49,9	17 700	10,2	15,9	14,9
Sociale						
Quintile 1	41,5	58,3	22 513	5,9	12,2	5,4
Quintile 2	40,7	57,9	21 671	7,0	13,7	12,2
Quintile 3	45,4	55,5	20 266	8,6	14,8	15,8
Quintile 4	38,6	58,6	21 558	10,7	16,6	17,0
Quintile 5	48,5	53,1	18 186	14,6	20,1	25,1
Concomitante						
Quintiles 1 et 1	35,5	60,6	25 261	4,1	12,2	6,1
Quintiles 5 et 5	53,8	50,0	15 585	14,1	20,1	25,7
Total	42,6	56,9	20 959	9,2	15,3	14,8

Partant, les écarts sont frappants entre la population de la MRC de D'Autray favorisée et défavorisée simultanément sur les dimensions matérielle et sociale (tableau 2). Par exemple, les valeurs oscillent considérablement en ce qui concerne la scolarité (respectivement 35,5 % et 53,8 % des personnes n'ont pas de diplôme d'études secondaires), l'emploi (60,6 % et 50,0 % occupent un emploi) et le revenu moyen (25 261 \$ et 15 585 \$). Par ailleurs, elles s'accroissent du simple au double sur le plan de l'état matrimonial (respectivement 12,2 % et 20,1 % des personnes sont soit séparées, divorcées ou veuves) et du simple au quadruple au regard de la monoparentalité (6,1 % et 25,7 % vivent dans ces familles) et des personnes qui vivent seules (4,1 % et 14,1 %).



Les résidants du périmètre de la MRC de D'Autray les plus défavorisés quant aux aspects matériel et social sont un peu plus âgés relativement à la moyenne que leurs concitoyens plus favorisés (tableau 3).

De manière à localiser les secteurs démunis et à soutenir le développement de projets locaux et communautaires, la valeur des six indicateurs socioéconomiques qui définissent la défavorisation est fournie pour chaque secteur qui compte la MRC de D'Autray. On y retrouve également le nombre d'individus qui résident dans le secteur de même que le rang qu'il occupe sur l'une et l'autre composantes de la défavorisation (tableau 4). Plus élevée est la valeur du rang, qui s'échelonne de 1 à 100, plus forte est la valeur de la défavorisation. Le lecteur comprendra que les formules « rangs 81 à 100 », « dernier quintile » et « cinquième de la population le plus défavorisé » possèdent la même signification.

Les secteurs qui arborent une valeur approchant ou atteignant 100 représentent ainsi la pire conjoncture qu'il est possible de retrouver dans la MRC et reflètent les secteurs où résident les personnes, les familles et les communautés les plus désavantagées du territoire sur la base de l'attribut matériel ou social concerné. Les secteurs 24520019 de Sainte-Geneviève-de-Berthier, 24520006 de Saint-Gabriel et 24520003 de Mandeville en font partie (tableau 4 et encart).

Tableau 3

Défavorisation	Population N	Groupe d'âge							Sexe	
		0-4 ans %	5-14 ans %	15-24 ans %	25-44 ans %	45-64 ans %	65-74 ans %	75 ans et + %	Hommes %	Femmes %
Matérielle										
Quintile 1	8 616	5,6	15,8	11,9	30,1	26,0	6,3	4,3	51,7	48,3
Quintile 2	7 141	4,9	14,1	11,0	29,5	26,3	9,0	5,3	49,9	50,1
Quintile 3	7 747	5,0	12,7	11,1	26,7	29,4	9,4	5,8	49,9	50,1
Quintile 4	7 115	5,4	14,8	12,3	29,3	24,2	7,6	6,6	49,6	50,4
Quintile 5	7 551	4,7	14,6	11,2	26,9	27,6	8,9	6,0	50,5	49,5
Sociale										
Quintile 1	7 929	5,6	15,8	11,3	30,4	25,4	7,0	4,4	51,4	48,6
Quintile 2	7 699	5,5	15,4	11,6	31,0	26,1	7,0	3,3	52,4	47,6
Quintile 3	7 479	5,7	16,4	12,3	29,1	25,6	7,2	3,8	50,3	49,7
Quintile 4	8 645	4,1	12,8	11,1	26,5	29,1	9,4	7,0	49,3	50,7
Quintile 5	6 418	4,8	11,4	11,0	25,2	27,3	10,7	9,7	48,1	51,9
Concomitante										
Quintiles 1 et 2	2 876	7,9	21,2	10,2	36,4	18,8	3,8	1,6	52,3	47,7
Quintiles 5 et 6	1 665	4,2	11,7	9,9	24,1	28,9	9,3	11,7	48,5	51,5
Total	38 170	5,1	14,4	11,5	28,5	26,7	8,2	5,5	50,3	49,7

*La MRC de D'Autray
par rapport aux autres
MRC de la région*

On ne saurait trop insister sur le fait que les valeurs de défavorisation présentées dans les lignes précédentes n'ont de sens que pour le territoire de la MRC de D'Autray, alors que la défavorisation est exprimée relativement à la seule population qui y réside. Le calibrage réalisé à l'échelle de la MRC de D'Autray empêche effectivement toute comparaison des valeurs de la MRC avec une autre.



S'il permet aux acteurs d'esquisser un portrait socioéconomique de leur territoire à partir des valeurs qui s'y rapportent et, du coup, de cibler des secteurs prioritaires d'intervention là où se concentre la défavorisation, ces derniers pourraient aussi vouloir savoir comment la MRC de D'Autray se compare aux autres MRC du réseau local de services (RLS) de Lanaudière-Nord, de la région toute entière ou du Québec.

L'opération est rendue possible par le calcul d'indices comparatifs de défavorisation (ICD). Ils sont faits en rapportant la proportion de défavorisation de la MRC de D'Autray à celle de l'ensemble du RLS, de la région ou du Québec, selon le cas, après calibrage à ces échelles. La valeur de base pour le territoire de référence est 1. Les MRC pour lesquelles l'indice comparatif est inférieur à 1 ont une proportion de défavorisation inférieure à la moyenne. Au contraire, toute valeur de l'indice comparatif supérieure à 1 signifie que la proportion de défavorisation dans la MRC correspondante est plus élevée que dans le reste du RLS, de la région ou du Québec, selon le cas.

Tableau 4

Défavorisation	Population	Rang		Profil socioéconomique					
	N	Matériel	Social	Scolarité %	Emploi %	Revenu moyen \$	Personnes vivant seules %	Séparés/ divorcés/veufs %	Familles monoparentales %
Lavaltrie									
24520036	1 736	23	7	36,0	61,2	23 676	1,5	12,0	6,9
24520037	599	30	21	44,9	62,3	24 484	6,8	12,2	11,1
24520038	1 272	26	83	44,1	59,4	23 850	10,4	18,1	22,2
24520039	1 138	76	58	42,9	50,7	20 178	6,1	15,3	20,3
24520040	1 222	70	34	45,2	57,9	19 121	5,9	12,5	20,3
Saint-Antoine-de-Lavaltrie									
24520033	1 023	50	54	49,4	59,8	23 931	7,7	13,8	20,0
24520034	403	18	24	30,7	56,6	22 725	2,3	15,0	12,0
24520035	1 140	11	17	34,6	59,7	27 676	8,0	12,6	4,8
24520041	1 403	84	47	52,3	53,1	20 431	7,2	17,5	11,5
24520042	1 227	36	27	41,6	58,0	23 921	5,9	13,4	12,8
Lanoraie									
24520027	778	52	19	35,0	50,0	22 228	7,6	15,6	0,0
24520028	742	46	71	35,2	51,7	21 823	8,8	15,3	18,6
24520030	1 073	44	79	41,2	55,9	21 851	12,4	15,4	24,2
24520031	1 042	6	69	34,9	63,5	24 520	9,5	17,2	9,7
24520032	158	70	0	48,2	64,8	21 913	0,0	4,4	0,0
Ste-Élisabeth									
24520055	641	13	50	39,5	66,5	22 137	10,8	12,8	12,8
24520057	732	8	41	37,2	68,0	22 711	8,3	13,2	11,6
Berthierville									
24520020	1 208	73	87	52,1	57,4	19 099	12,9	17,0	24,6
24520021	986	79	98	50,0	49,3	19 129	17,9	22,4	23,2
24520023	649	90	73	43,4	47,4	16 402	12,1	18,1	13,5
24520024	1 096	3	77	29,3	69,3	25 818	12,2	16,3	15,0
Ste-Geneviève-de-Berthier									
24520019	199	81	88	48,5	49,3	19 374	8,1	23,3	18,2
24520025	1 183	17	31	38,2	58,6	25 188	6,4	14,5	8,5
24520026	191	32	80	24,4	45,5	21 311	13,3	18,0	15,4
24520054	814	28	23	43,0	69,0	20 377	5,1	13,3	10,4



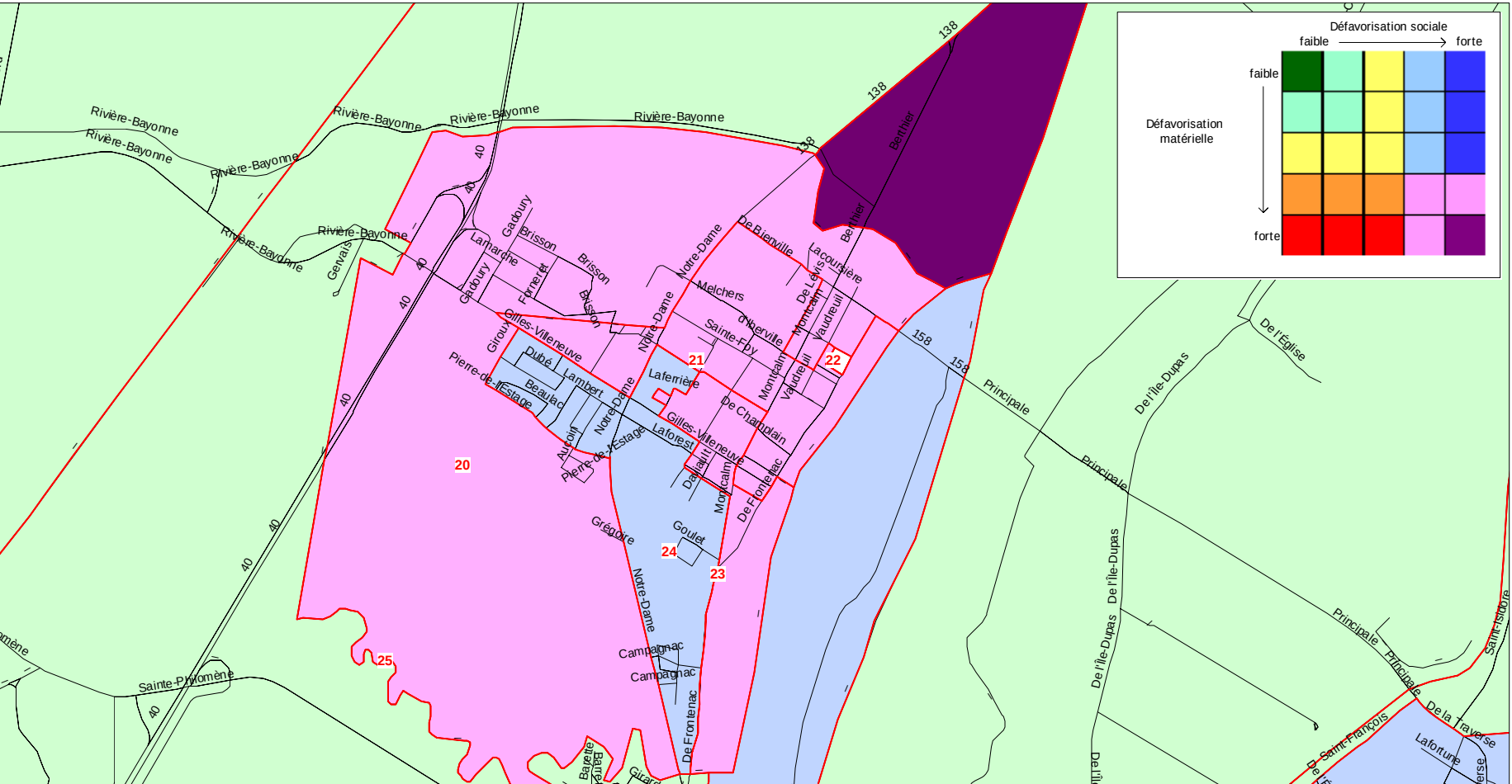
Tableau 4 (suite)

Défavorisation	Population	Rang		Profil socioéconomique					
	N	Matériel	Social	Scolarité %	Emploi %	Revenu moyen \$	Personnes vivant seules %	Séparés/ divorcés/veufs %	Familles monoparentales %
St-Ignace-de-Loyola									
24520043	902	39	11	33,2	56,6	21 147	4,3	12,9	9,3
24520044	978	41	63	39,2	58,7	20 851	10,1	13,9	18,3
La-Visitation-de-l'Île-Dupas									
24520045	573	33	9	43,6	65,4	21 341	7,8	10,8	0,0
St-Barthélémy									
24520046	788	66	65	54,6	68,4	16 315	10,4	15,0	18,4
24520048	587	80	55	48,1	60,2	15 858	7,3	15,7	16,7
24520049	625	95	38	53,5	48,5	18 214	13,6	13,1	11,8
St-Cuthbert									
24520016	849	58	36	36,8	50,8	21 471	7,2	15,5	9,4
24520017	732	62	14	50,7	64,2	18 618	11,2	14,1	0,0
24520018	141	97	1	64,0	60,5	19 844	7,5	5,2	0,0
24520047	177	98	1	54,1	39,8	17 336	3,7	14,8	0,0
Saint-Norbert									
24520014	585	31	61	41,5	61,9	21 390	8,5	14,6	16,2
24520015	461	93	12	56,4	51,6	21 320	9,6	11,2	11,1
St-Cléophas-de-Brandon									
24520013	285	52	59	44,0	56,2	21 817	11,5	14,0	14,3
Saint-Gabriel									
24520006	590	100	95	47,2	31,2	14 326	19,0	19,2	28,6
24520007	801	56	100	37,1	48,4	18 745	16,7	21,8	31,8
24520008	1 028	64	94	43,9	52,9	19 231	13,4	18,1	30,4
24520009	356	14	91	57,1	71,2	22 668	12,5	24,1	15,0
Saint-Gabriel-de-Brandon									
24520005	357	47	51	28,2	49,3	19 847	14,0	12,4	10,5
24520010	721	92	43	46,6	52,3	16 164	11,2	14,5	11,9
24520011	594	96	48	52,0	47,6	17 820	10,3	13,7	17,6
24520012	386	88	66	34,0	47,1	14 620	3,8	18,0	21,4
24520053	532	98	3	53,5	49,9	18 434	4,9	9,4	9,7
Saint-Didace									
24520050	142	3	71	15,0	54,5	27 028	7,5	22,2	0,0
24520051	447	59	39	37,4	53,9	19 509	9,0	12,7	14,3
Mandeville									
24520001	286	60	74	34,1	47,3	17 846	16,4	21,1	0,0
24520002	374	53	84	38,0	57,0	15 994	14,0	21,2	9,1
24520003	876	87	90	59,4	62,8	15 571	12,2	20,0	25,5
24520004	197	85	28	31,6	40,7	18 416	11,2	15,2	0,0
24520052	145	4	41	11,8	57,4	26 940	3,2	8,4	30,0

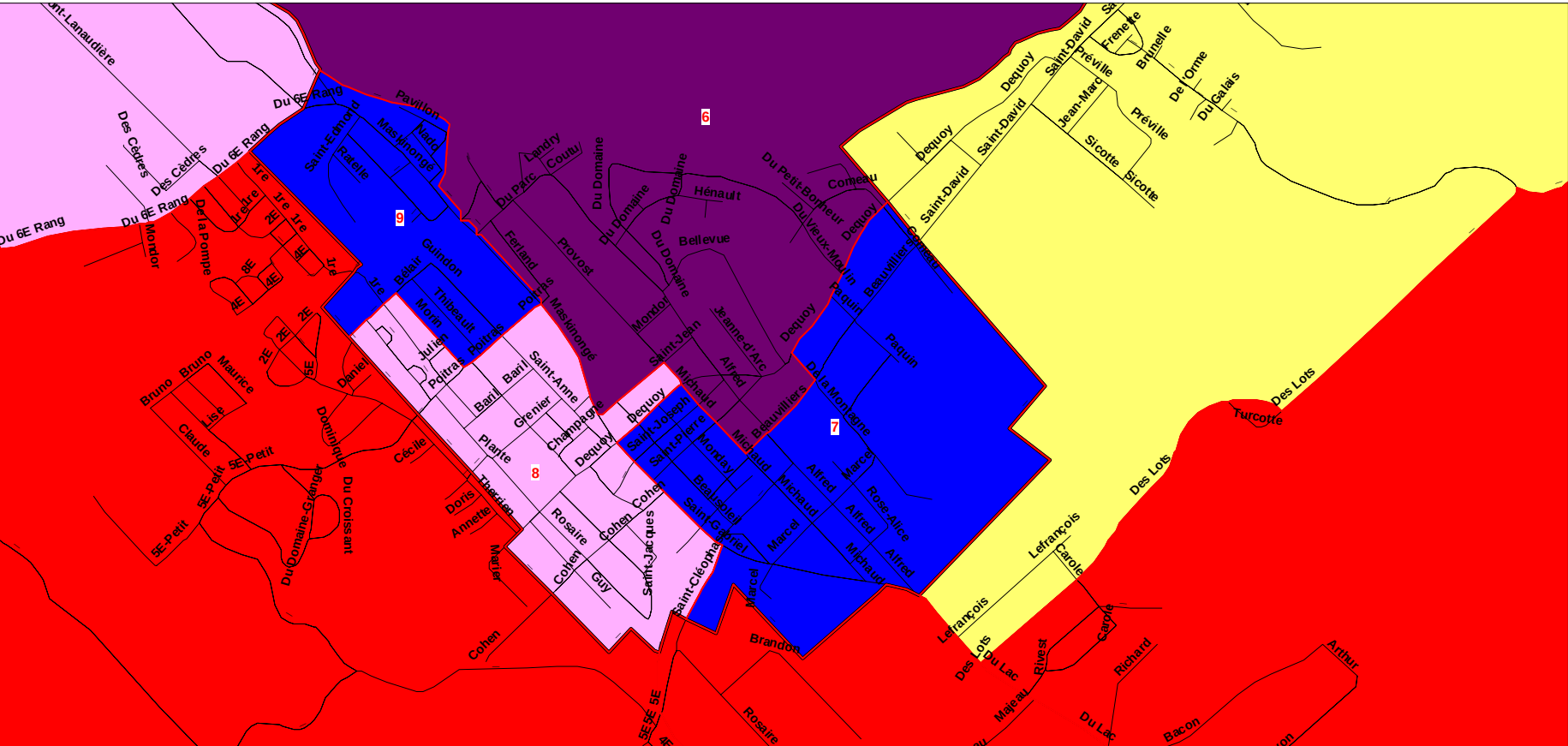
Les données indiquent que la proportion de défavorisation sociale et de défavorisation combinée de la MRC de D'Autray sont inférieures à la moyenne du RLS de Lanaudière-Nord (ICD = 0,42 et 0,67 respectivement) (tableau 5). La forme matérielle surpasse cependant la moyenne de ce même territoire en ce qui a trait aux municipalités de Saint-Norbert (2,24) et de Saint-Gabriel-de-Brandon (2,21) (encart).

Les municipalités de Saint-Gabriel (5,08), de Mandeville (3,38) et de Berthierville (2,83) sont tout particulièrement concernées par la défavorisation sociale, alors que la défavorisation combinée dans la municipalité de Saint-Gabriel (9,22) est plus de neuf fois supérieure à la moyenne du RLS de Lanaudière-Nord (encart).

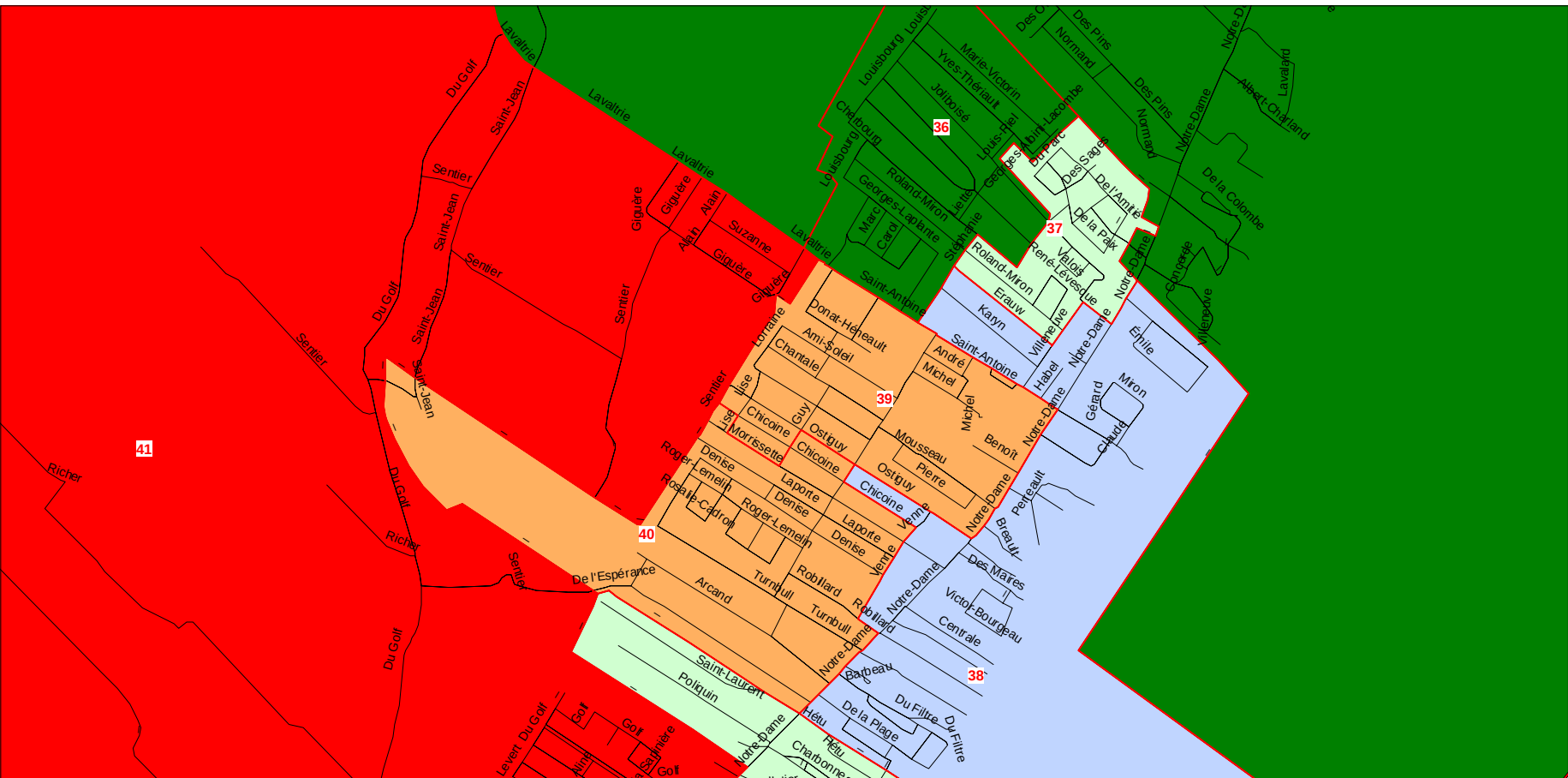
Berthier



Saint-Gabriel



Lavaltrie



Source : LECLERC, Bernard-Simon, *Territoires à concentration de défavorisation matérielle et sociale et inégalités entre les secteurs de la MRC D'Autray*, Joliette, Agence de la santé et des services sociaux de Lanaudière, Direction de santé publique et d'évaluation, Service de surveillance, recherche et évaluation, 2006, 16 pages [encart].

Indice comparatif de défavorisation de la population de secteurs à concentration de défavorisation selon différents calibrages, municipalités, MRC, RLS, Lanaudière et ensemble du Québec, 2001

Calibrage national				Calibrage régional			Calibrage RLS			Calibrage MRC		
	Matérielle	Sociale	Combinée	Matérielle	Sociale	Combinée	Matérielle	Sociale	Combinée	Matérielle	Sociale	Combinée
Ensemble du Québec	1,00	1,00	1,00									
Lanaudière	1,09	0,48	0,60	1,00	1,00	1,00						
RLS de Lanaudière-Nord	2,04	0,42	0,91	1,85	1,13	1,77	1,00	1,00	1,00			
MRC de D'Autray	1,92	0,31	0,91	1,79	1,04	2,37	0,42	1,05	0,67	1,00	1,00	1,00
Berthierville	3,61	1,25	5,56	3,63	2,81	13,08		2,83		0,83	3,32	
La Visitation-de-l'Île-Dupas												
Lanoraie	0,21			0,21								
Lavaltrie	1,98			1,99	1,08			1,08				
Saint-Antoine-de-Lavaltrie	1,35			1,36						1,36		
Saint-Barthélemy	5,00			5,03			1,59			1,58		
Mandeville	2,86			2,87	3,36	10,95		3,38		2,89	3,96	10,69
Saint-Cléophas-de-Brandon												
Saint-Cuthbert	0,84			0,84			0,85			0,85		
Saint-Didace												
Saint-Gabriel-de-Brandon	4,31			4,33			2,21			4,35		
Saint-Gabriel	2,92	2,51	4,72	1,07	5,05	4,99	1,08	5,08	9,22	1,07	5,95	4,87
Saint-Ignace-de-Loyola												
Saint-Norbert	2,20			2,21			2,24			2,23		
Sainte-Élisabeth												
Sainte-Geneviève-de-Berthier	0,42			0,42	0,83	1,96		0,83		0,42	0,50	1,91
MRC de Joliette	0,95	0,96	1,82	0,80	1,80	2,29	0,35	1,60	1,55	1,00	1,00	1,00
Crabtree												
Joliette	1,60	2,52	5,62	1,27	4,08	5,94	0,55	4,10	4,74	1,69	2,63	3,07
Notre-Dame-de-Lourdes	5,00			4,14	1,88	8,72	1,88			5,26		
Notre-Dame-des-Prairies					0,90							
Saint-Ambroise-de-Kildare												
Saint-Charles-Borromée		0,73			1,26			1,26			0,76	
Saint-Paul	1,36			1,36						1,43		
Saint-Pierre					5,05			5,08				
Saint-Thomas	0,79			0,80						0,83		
Sainte-Mélanie	1,71			1,72			1,74			1,81		
MRC de Matawinie	2,88	0,21	0,53	2,51	0,71	0,80	1,52	0,72	0,58	1,00	1,00	1,00
Chertsey	4,33			4,35			3,82			3,08		
Entrelacs	3,25	1,75		3,27	1,77			1,77			1,85	
Manawan	5,00			5,03			5,08			5,05		
Notre-Dame-de-la-Merci	4,45	0,55		4,47	2,15	7,41	4,52	2,16	13,69	4,50	2,25	26,87
Rawdon	2,89	0,51	2,28	2,42	0,94	2,41	0,53	0,95			2,09	
Saint-Alphonse-Rodriguez	2,37			0,83	1,91		0,84	1,92			2,00	
Saint-Côme	5,00			5,03			5,08			5,05	0,69	11,07
Saint-Damien	5,00			5,03	0,40	1,87	3,68	0,40	3,45	1,76	0,42	
Saint-Donat	0,88	0,24	1,08	0,88	1,33	1,14	0,25	1,33	2,10		1,39	
Saint-Félix-de-Valois	0,74			0,75	0,95			0,95			0,99	
Saint-Guillaume-Nord												
Saint-Jean-de-Matha	3,13			3,14			0,93					
Saint-Michel-des-Saints	3,40			0,88			0,89			0,37		
Saint-Zénon	3,52			3,53			1,97			1,96		
Sainte-Béatrix	2,04	1,07		2,05	1,08			1,09			1,14	
Sainte-Émélie-de-l'Énergie	3,47			3,49			3,52			1,41		
Sainte-Marcelline-de-Kildare	1,60				1,62			1,62			1,69	
MRC de Montcalm	2,71	0,00	0,00	2,63	0,82	1,53	1,89	0,45	1,05	1,00	1,00	1,00
Saint-Alexis (P)												
Saint-Alexis (V)												
Saint-Calixte	3,77			3,79	1,56	4,45	2,77	1,57	8,22	0,51	2,02	
Saint-Esprit												
Saint-Jacques	1,29			1,29								
Saint-Liguori												
Saint-Lin-Laurentides	3,57			3,30	1,29		3,00	0,77		2,03	1,28	
Saint-Roch-de-l'Achigan	1,61			1,62			0,93			0,95		
Saint-Roch-Ouest												
Sainte-Julienne	4,28			4,30	1,12	5,20	2,61			1,00	1,82	
Sainte-Marie-Salomé												
RLS de Lanaudière-Sud	0,32	0,52	0,36	0,31	0,89	0,38	1,00	1,00	1,00			
MRC de L'Assomption	0,29	0,58	0,51	0,26	1,08	0,53	0,70	1,25	1,03	1,00	1,00	1,00
Charlemagne	0,40	1,44		0,40	2,01		2,15	2,02	2,81	2,78	2,09	5,04
L'Assomption					0,97		0,56	1,37	1,60	1,02	0,47	
L'Épiphanie (P)	3,82			3,84			3,82			5,15		
L'Épiphanie (V)	1,53	1,53	6,82	1,54	1,55	7,20	3,22	1,56	6,30	3,31	1,61	6,25
Repentigny (secteur Le Gardeur)	0,10	0,08		0,10	0,68		0,74	1,19	1,05	1,09	0,71	1,04
Repentigny	0,15	0,80	0,43	0,10	1,23	0,45	0,21	1,28	0,40	0,36	1,20	0,56
Saint-Sulpice							0,83			1,40		
MRC des Moulins	0,35	0,47	0,22	0,35	0,71	0,23	1,29	0,77	0,97	1,00	1,00	1,00
Mascouche	0,35	0,41		0,35	0,62		1,10	0,62		0,63	0,73	
Terrebonne (secteur La Plaine)	0,85			0,86			2,94			3,00	0,97	1,42
Terrebonne (secteur Lachenaie)	0,10	0,12		0,10	0,12		0,71	0,32	0,50	0,27	0,55	
Terrebonne	0,28	0,85	0,55	0,28	1,31	0,58	1,09	1,36	2,20	0,89	1,41	2,02

L'absence de valeur signifie qu'aucun secteur du territoire en question ne correspond au critère retenu.

Interprétation de l'indice comparatif de défavorisation (ICD) et du calibrage

La valeur de référence pour le territoire qui sert de base à la comparaison est 1. Une valeur de l'ICD supérieure à 1 représente une proportion de défavorisation plus élevée que la moyenne et vice-versa.

Par exemple, une valeur de 1,75 surpasse de 75 % la moyenne.

Calibrage MRC : comparaison de municipalités à l'intérieur d'un même territoire de MRC alors que la moyenne est établie à l'échelle de la MRC en question.

Calibrage RLS : comparaison de municipalités ou MRC à l'intérieur d'un même territoire de RLS alors que la moyenne est établie à l'échelle du RLS en question.

Calibrage régional : comparaison de municipalités, MRC ou RLS à l'intérieur du territoire régional alors que la moyenne est établie à l'échelle de la région de Lanaudière.

Calibrage national : comparaison de municipalités, MRC, RLS et de la région de Lanaudière avec le Québec alors que la moyenne est établie à l'échelle nationale.

Leclerc, Bernard-Simon et Josée Payette. *Indice comparatif de défavorisation de secteurs à concentration de défavorisation matérielle et sociale selon différents calibrages, municipalités, MRC, RLS, Lanaudière et ensemble du Québec*, Joliette, Agence de la santé et des services sociaux de Lanaudière, Direction de santé publique et d'évaluation, Service de surveillance, recherche et évaluation, 2006, encart.

Pour toute information supplémentaire, contactez Bernard-Simon Leclerc au 450.759.1157 poste 4324 ou, sans frais, au 1.800.668.9229 ou par courriel à bernard-simon_leclerc@ssss.gouv.qc.ca.



Tableau 5

Territoire	Indice comparatif de défavorisation		
	Matérielle	Sociale	Combinée
RLS de Lanaudière-Nord	1,00	1,00	1,00
MRC de D'Autray	0,42	1,05	0,67
MRC de Joliette	0,35	1,60	1,55
MRC de Matawinie	1,52	0,72	0,58
MRC de Montcalm	1,89	0,45	1,05

Similairement, la population de la MRC de D'Autray affiche une proportion de défavorisation matérielle plus élevée que la population de référence, lorsque celle-ci est la région de Lanaudière (ICD = 1,79) (tableau 6). L'indice comparatif de la défavorisation matérielle des municipalités de Saint-Barthélemy (5,03), de Saint-Gabriel-de-Brandon (4,33), de Berthierville (3,63), de Mandeville (2,87), de Saint-Norbert (2,21) et de Lavaltrie (1,99) détonne notamment par rapport à celui des autres municipalités de Lanaudière. La proportion de défavorisation matérielle y est plus élevée que la moyenne régionale. C'est encore dans les municipalités de Saint-Gabriel (5,05), de Mandeville (3,36) et de Berthierville (2,81) que l'on identifie parmi la population des municipalités de la MRC de D'Autray les plus fortes proportions de personnes défavorisées socialement (encart).

La proportion d'individus désavantagés simultanément sur les plans matériel et social surpasse de 135 % (ICD = 2,35) la moyenne lanaudoise (tableau 6), forme essentiellement concentrée dans les municipalités de Mandeville (10,95), de Berthierville (13,08) et de Saint-Gabriel (4,99) (encart).

Tableau 6

Territoire	Indice comparatif de défavorisation		
	Matérielle	Sociale	Combinée
Lanaudière	1,00	1,00	1,00
RLS de Lanaudière-Nord	1,85	1,14	1,74
MRC de D'Autray	1,79	1,04	2,35
MRC de Joliette	0,80	1,80	2,28
MRC de Matawinie	2,51	0,71	0,79
MRC de Montcalm	2,63	0,82	1,51
RLS de Lanaudière-Sud	0,31	0,89	0,37
MRC de L'Assomption	0,26	1,08	0,53
MRC des Moulins	0,35	0,71	0,23



Le tableau 7 compare les territoires de Lanaudière à la référence nationale. L'indice comparatif exprime cette fois les écarts observés par rapport à l'ensemble du Québec. On note ainsi que les secteurs défavorisés socialement regroupent proportionnellement moins de résidents de la MRC de D'Autray (0,31). En revanche, la proportion de personnes défavorisées matériellement (1,92) surpasse celle de l'ensemble du Québec.

Tableau 7

Territoires	Indice comparatif de défavorisation		
	Matérielle	Sociale	Combinée
Québec	1,00	1,00	1,00
Lanaudière	1,09	0,48	0,60
RLS de Lanaudière-Nord	2,04	0,42	0,91
MRC de D'Autray	1,92	0,31	0,91
MRC de Joliette	0,95	0,96	1,81
MRC de Matawinie	2,88	0,21	0,53
MRC de Montcalm	2,71	0,00	0,00
RLS de Lanaudière-Sud	0,32	0,52	0,35
MRC de L'Assomption	0,29	0,58	0,51
MRC des Moulins	0,35	0,47	0,22

En conclusion, il ressort des données des tableaux 5 à 7 et de l'encart que la population de Lanaudière n'est pas considérée comme plus défavorisée sur le plan matériel mais, inversement, elle est étiquetée comme plus avantagée sur le plan social et quant à la défavorisation combinée lorsqu'on la compare à l'ensemble du Québec. Cela dit, sans que tous les résidents de la région ne partagent le même niveau de défavorisation. Les niveaux de défavorisation recalibrés pour exprimer les écarts observés à l'intérieur de la région sociosanitaire, d'un RLS ou d'une MRC fournissent ainsi à l'Agence de Lanaudière, à ses établissements, aux organismes communautaires régionaux et aux partenaires des autres secteurs de la société un outil utile à une analyse régionale de leur population et de leurs clientèles.

*Aide, soutien,
conseils et
formation*

Vous désirez plus d'information concernant le développement, l'utilisation et l'interprétation de l'indice de défavorisation ? Vous souhaitez obtenir des données particulières, notamment par groupe d'âge et sexe pour chaque secteur ? Veuillez contacter Bernard-Simon Leclerc au 450 759-1157, poste 4324 ou, sans frais, 1 800 668-9229, poste 4324, ou encore par courrier électronique à bernard-simon_leclerc@ssss.gouv.qc.ca

Une séance de formation peut également être offerte aux groupes de gestionnaires, de planificateurs, d'intervenants et de chercheurs qui en font la demande.

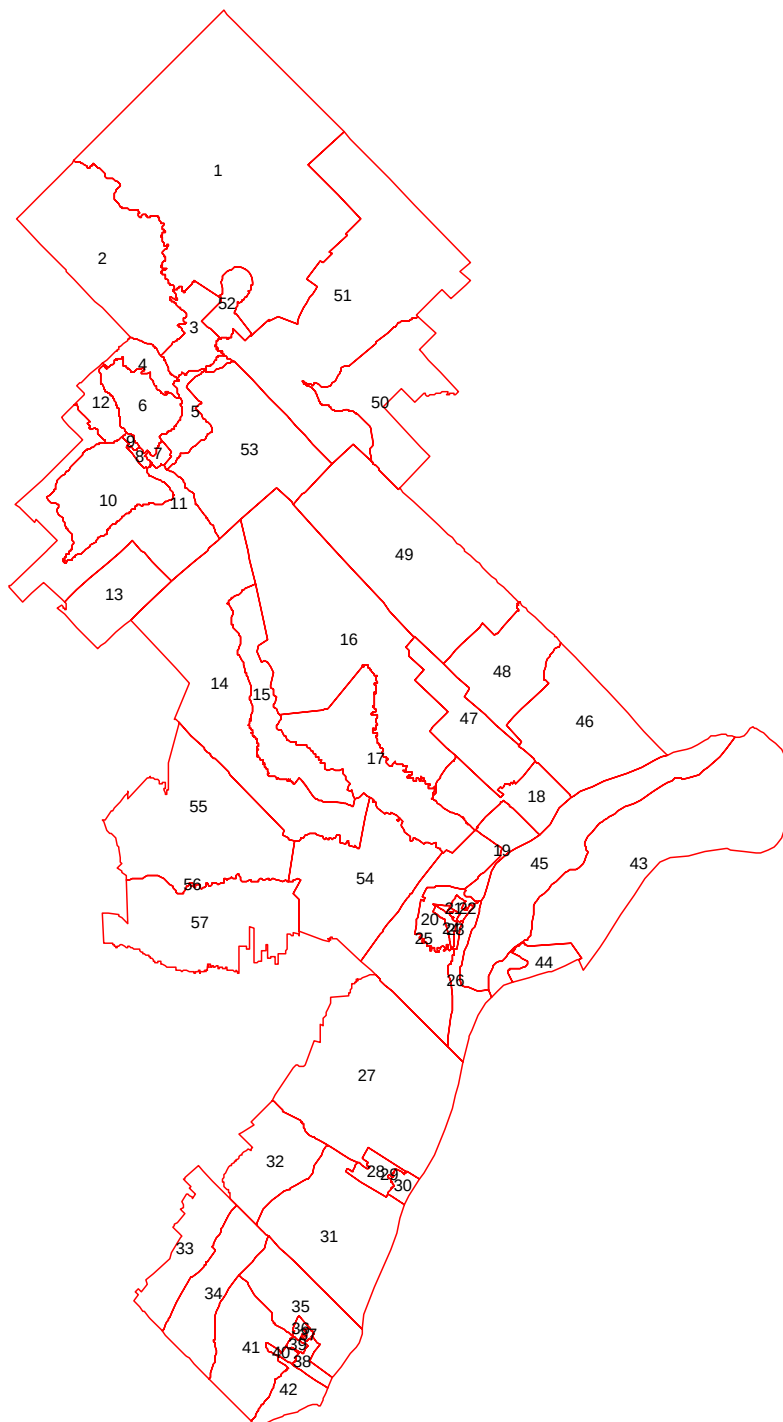


Références
bibliographiques

- ¹ GUIMONT, Louise, Guy RAYMOND et Robert PAMPALON. « L'indice de défavorisation matérielle et sociale : un outil dans le développement des politiques gouvernementales... et municipales », *Municipalité*, vol. 33, n° 3, 2002, p. 21-22.
- ² PAMPALON, Robert, Denis HAMEL et Guy RAYMOND. *Indice de défavorisation pour l'étude de la santé et du bien-être au Québec – Mise à jour 2001*, Québec, Institut national de santé publique du Québec, 2004, 11 p.
- ³ PAMPALON, Robert et Guy RAYMOND. « Un indice de défavorisation pour la planification de la santé et du bien-être au Québec », *Maladies chroniques au Canada*, vol. 21, n° 3, 2000, p. 104-113.
- ⁴ PAMPALON, Robert et Guy RAYMOND. « Indice de défavorisation matérielle et sociale : son application au secteur de la santé et du bien-être », *Santé, société et solidarité* [Revue de l'Observatoire francoquébécois de la santé et de la solidarité], n° 1, 2003, p. 191-208.
- ⁵ SARLO, Christopher. *Measuring poverty in Canada*, Vancouver, Fraser Institute, 2001, 79 p.
- ⁶ BOUCHARD, Camil, Marie-France RAYNAULT, Robert CHOINIÈRE. *Avis sur le rapport du chantier interministériel sur les mesures de pauvreté et les indicateurs de résultats*, Montréal, Observatoire montréalais des inégalités sociales et de santé, [2002?], 23 p.
- ⁷ MORASSE, Julie Alice. *Inventaire des indicateurs de pauvreté et d'exclusion sociale*, Québec, Institut de la statistique du Québec et ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale, 2005, 94 p.
- ⁸ LECLERC, Bernard-Simon, Geneviève MARQUIS (coll.) et Josée PAYETTE (coll.). *Tableau de bord lanaudois sur la défavorisation. Territoire du Centre de santé et de services sociaux du nord de Lanaudière, Calibrage à l'échelle du réseau local de services de Lanaudière-Nord*, Joliette, Agence de développement de réseaux locaux de services de santé et de services sociaux de Lanaudière, Direction de santé publique et d'évaluation, Service de surveillance, recherche et évaluation, 2005, 59 p.
- ⁹ LECLERC, Bernard-Simon, Geneviève MARQUIS (coll.) et Josée PAYETTE (coll.). *Tableau de bord lanaudois sur la défavorisation. Territoire de Lanaudière. Calibrage à l'échelle de la région de Lanaudière*, Joliette, Agence de la santé et des services sociaux de Lanaudière, Direction de santé publique et d'évaluation, Service de surveillance, recherche et évaluation, 2005, 87 p.



Figure 1
Code des différents secteurs de la MRC de D'Auray



Les codes correspondant aux différents secteurs que comprend la MRC ont été tronqués pour faciliter la lecture.
Ainsi, le secteur 020 de la figure 1 et de l'encart équivaut au secteur 24520020 du tableau 4.



Figure 2
Répartition géographique de la défavorisation matérielle sur le territoire de la MRC de D'Auray, calibrage à l'échelle de la MRC

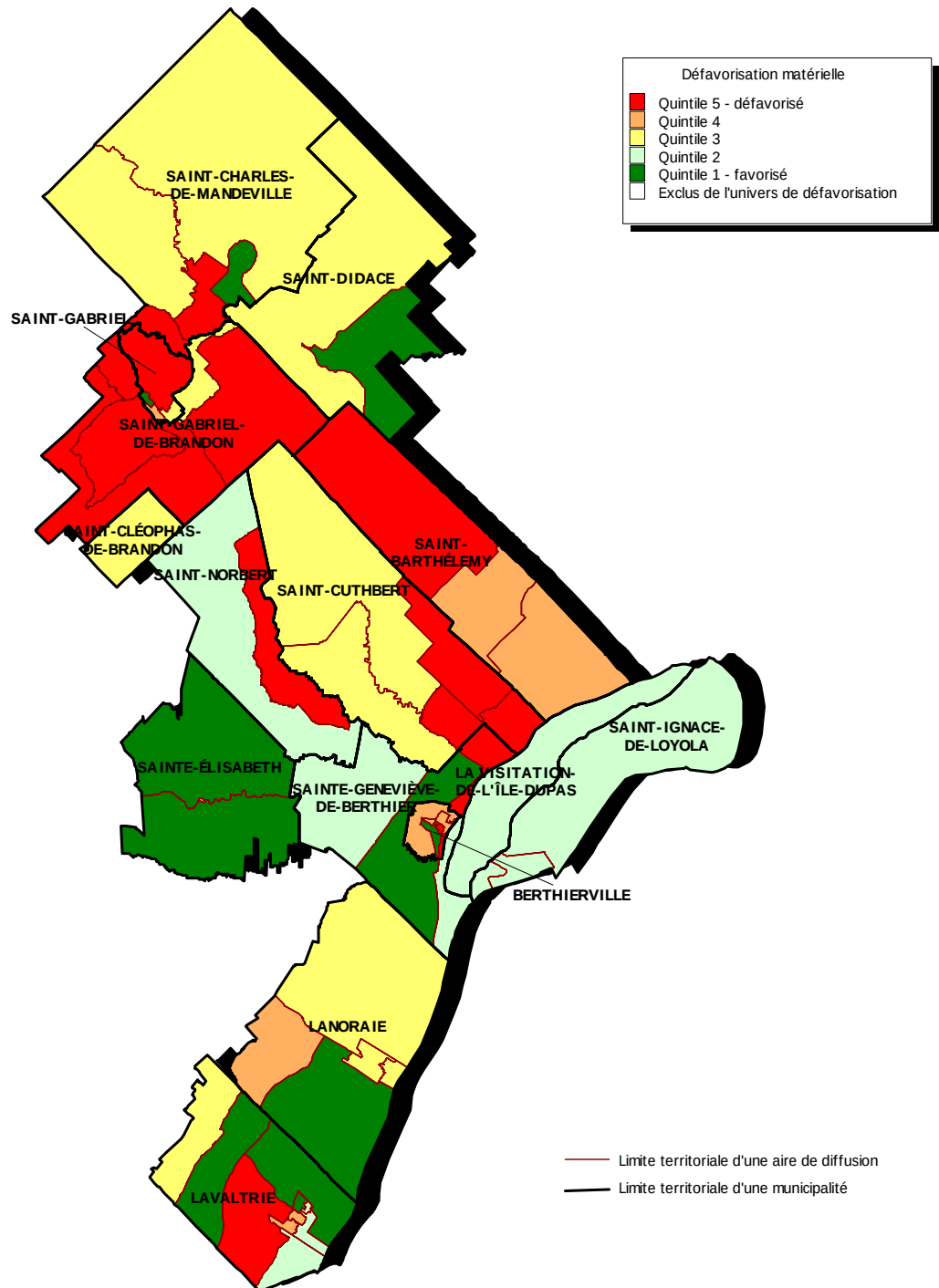




Figure 3
Répartition géographique de la défavorisation sociale sur le territoire
de la MRC de D'Autray, calibrage à l'échelle de la MRC

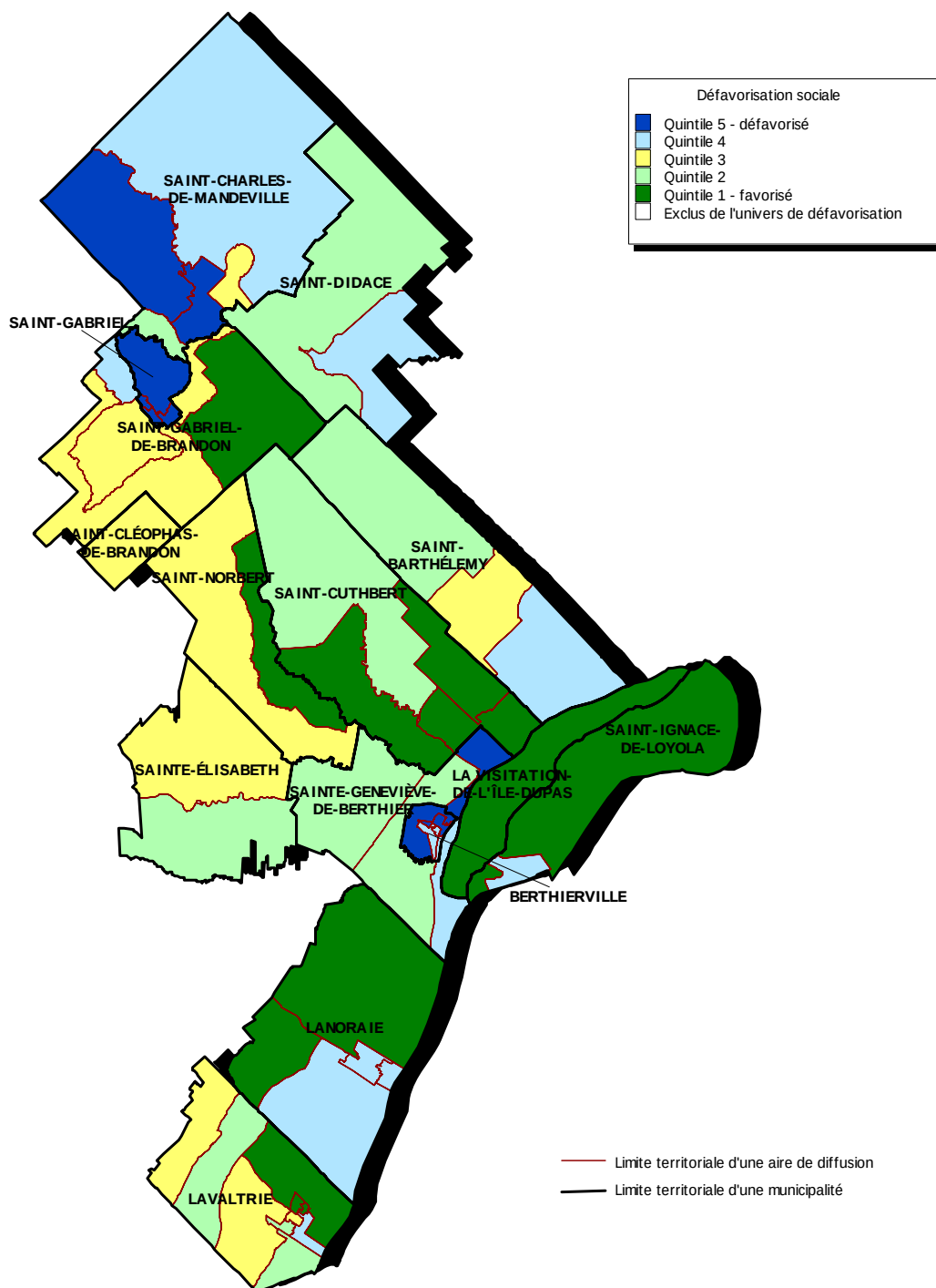
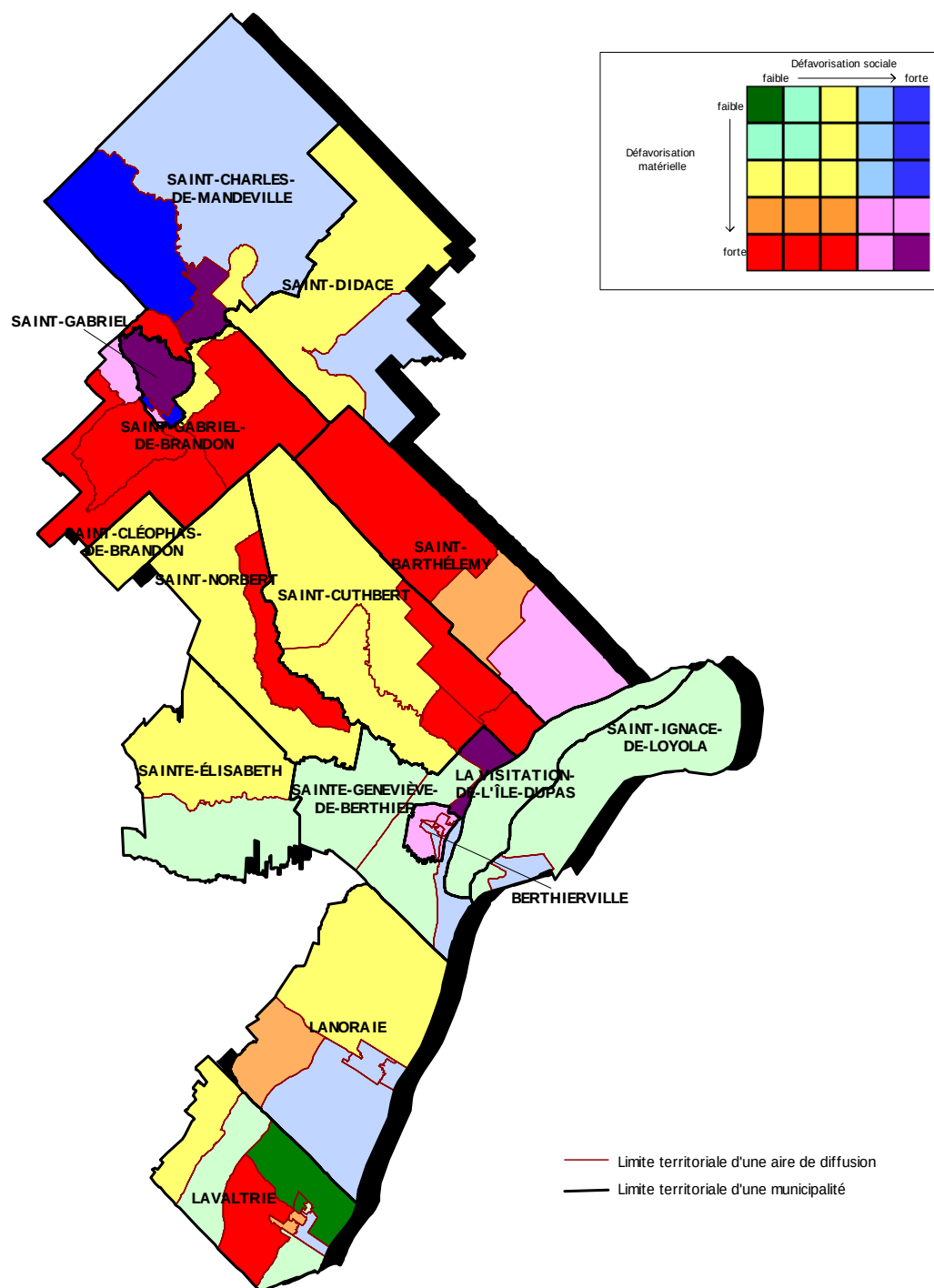




Figure 4
Répartition géographique de la défavorisation matérielle et sociale sur
le territoire de la MRC de D'Autray, calibrage à l'échelle de la MRC



Le présent fascicule a été réalisé par le Service de surveillance, recherche et évaluation. Il s'inscrit dans une série de tableaux de bord du même genre qui explore la défavorisation selon différents calibrages et différents territoires de la région de Lanaudière

Recherche et rédaction : Bernard-Simon Leclerc
Extraction des données : Geneviève Marquis
Production des cartes : Josée Payette
Calcul des indices et
des indicateurs : Bernard-Simon Leclerc
Conception graphique : Marie-Josée Charbonneau et Josée Payette
Mise en pages : Marie-Josée Charbonneau
Comité de lecture : Élisabeth Cadieux, André Guillemette, Louise Lemire,
Josée Payette
Révision linguistique : Daniel Desrochers

Cote Santécom : 14-2006-023

Dépôt légal : deuxième trimestre 2006
ISBN : 2-89475-328-4 (version imprimée)
2-89475-329-2 (version PDF)
Bibliothèque nationale du Canada
Bibliothèque et Archives nationales du Québec

Ce document peut être reproduit sans autorisation si la source est mentionnée.
Toute information extraite de ce document devra porter la source suivante :

LECLERC, Bernard-Simon, *Territoires à concentration de défavorisation matérielle et sociale et inégalités entre les secteurs de la MRC de D'Autray*, Joliette, Agence de la santé et des services sociaux de Lanaudière, Direction de santé publique et d'évaluation, Service de surveillance, recherche et évaluation, 2006, 16 pages + 1 encart.
